L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 24 JANVIER 1894.

PETITES ANNONCES.

Les personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard.

A VENDRE.

A bon marché—Une ferme de 120 arpents, située sur le Chemin de Fer Shell Beach, à une heure de la ville. Une jolie résidence (meublée avec 6 chambres, corridors, galerie devant et derrière, cuisine attenante à la maison, grange, écuries, poulailler, silos, un petit cottage avec 2 chambres; 50 arbres, oranges et mandarines de tout rapport; silos, poulailler, figuiers, certisiers, 12 arpents en souches de cannes première année et 4 arpents en oignons.—S'adresser O LaBesque, 130 Passage de la Bourse.
24 jan 3f mer vem dim

A LOUER.

A LOUER, Résidence No 44 Avenue de la Esplanade coin Chartres ayant double salon, belle salle à manger, cinq chambres à coucher, cuisine, pantry, etc., etc., à $50 par mois. S'adresser, M. Lion & Co., coin St-Louis et Decatur.
11 janv—tf

ASSURANCES.

Vingt-septième Etat Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances Germania
DE LA NOUVELLE-ORLEANS. LNE.

Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891.

Conformément à ce qu'exige sa charte cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1893 :

Primes sur incendies	$352,605 68
Primes maritimes	867 79
Primes des rivières	384 47
	$353,857 94
A ajouter : Primes non acquises de 1892	47,378 85
Total	$301,236 79
A ajouter : intérêt et profits et pertes	$20,023 35
Moins salaires et dépenses générales	14,107 95
Fonds de surplus, 1892	5,914 40
	6,481 69
Total	$313,632 88
Pertes payées :	
Sur risques de feu	$113,159 28
Sur risques maritimes	382 77
Sur risques de rivières	134 33
	$113,676 38
Réassurances	49,033 51
Primes remises et commissions	77,109 10
Taxes et licences de divers Boards of Underwriters, et souscriptions	7,329 78
	$247,848 27
Profits brut	$65,984 11
Réservé pour :	
Primes non expirées de 1893	$49,616 94
Pertes d'incendies non payées	15,201 32
Fonds de surplus	1,165 85
	$65,984 11

ACTIF.

Billets pour primes	1 30
Primes en voie de collection	38,292 25
Prêts sur nantissement	2,500 00
Prêts sur hypothèques	1,200 00
Bons des Etats-Unis, bons consolidés de ville et bons à primes	88,852 50
Stocks de banques, d'assurances et autres	32,201 50
Bons d'Etat de la Louisiane	10,275 00
Bons libre hypothèque, Weckerling Brewing Co	5,000 00
Propriétés foncières	66,814 84
Meubles de bureau et accessoires	4,913 14
Argent comptant et en banque	17,790 58
	$265,984 11

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Fonds de surplus	1,165 85
Réserve pour primes	49,616 94
Réserve pour pertes non payées sur incendie	15,201 32
	$265,984 11

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

J. HASSINGER, Président.
J. E. MERILH, Vice-Président.
ERNEST CHASSANIUS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, en mon bureau, No 162 rue Common, à la Nouvelle Orléans, ce 15me jour de janvier 1894.
GEO. H. BRAUGHN, Notaire.
14 jan—1m

Compagnie d'Assurances des Marchands.
No 104 rue du Canal.

Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1894.

La Compagnie publie le rapport suivant conservant une période de (10) mois, du 1er mars 1893 au 31 décembre 1893.

Primes reçues :	
Sur risques de feu	$150,240 12
Sur risques maritimes	1,909 99
Sur risques de rivières	4,084 30
	$156,234 41
Primes non acquises année dernière maintenant	50,515 00—$206,749 41
Primes non acquises du 1er mars 1893 au 31 déc. 1893	$62,493 76
	$144,255 65
Pertes payées :	
Sur risques de feu	$89,350 46
Sur risques maritimes	131 44
Sur risques de rivières	1,077 11
	40,559 01
Primes retournées	18,729 93
Réassurances	4,843 19
Dépenses brutes	7,230 38
Salaires	12,510 00
Taxes	5,131 66
Frais de cour et d'avocat	203 95
Commissions	12,366 68
	$42,670 95
Moins—Réserve pour pertes non ajustées	10,246 00
	$32,424 95
Ajouter : Compte d'intérêt et loyer	$16,637 48
	49,062 43
Moins dividendes de juin $7,500 et de décembre, 12,000	19,500 00
Profits nets	$29,562 43

La Compagnie possède l'actif suivant :

Billets convertibles	$5,153 23
Billets garantis	23,187 76
Primes en cours de collection	21,954 67
Réassurances	132,660 00
Argent comptant	49,476 87
Actions de banques et d'assurances (valeur du marché)	23,468 00
Actions de chemins de fer (valeur du marché)	6,786 00
Actions de l'Association du Opéra Français (valeur du marché)	1,000 00
Bons à primes (valeur du marché)	30,610 40
Nouveaux consols (valeur du marché)	19,500 00
New Orleans Gas Light Co. (valeur du marché)	17,700 00
Bons à primes de la ville de la Nlle-Orléans (valeur du marché)	6 120 00
Meubles de Bureau, etc	2,400 00
Jugements	600 00
Montant de sucre et mélasse en main	4,500 00
	$370,117 48

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

PAUL CAPDEVIELLE,
Président.

JULES MONTREUIL,
Secrétaire.

Fait sous serment devant moi, en mon bureau No 162 rue Common, Nouvelle Orléans, Lne., ce 10me jour de janvier 1894.
JAMES FAHEY, Notaire.
11 janv—1m

JULIUS WEIS & FILS,
187 Gravier,
GILBERT H. GREEN, Manager

Vendent des traites de n'importe quel montant sur France et l'Angleterre.

F. LAPLANTE, Solliciteur.
14 jan—3dim

A PARTIR
Du 1er Janvier,
MON ADRESSE
SERA :
PAUL CONRAD,
PUERTO-CORTEZ,
HONDURAS, C. A.
Aux soins de la "Central American Express",
PORT TAMPA CITY, FLORIDA, U. S. A.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Emile Kuntz vs. H Rolling.
Edward C. Murphy vs. le même.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans.—No 19,250 et 19,251. En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Ernest Morell juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, le procédérai à la vente à l'enchère publique sur les lieux, anciennement occupés par le défendeur dans cette affaire, connue comme la "Chicago Sale Stable," au No 250 de la rue Carondelet, au coin de l'avenue Howard, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 24me jour de février 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Desk, Selle, Chaises, Tables en bois, Harnais, Buggy, Mente, Easieux, Machines à percer, lot de vieux fers, lot de fers neufs, buggy, lot de vis, engrenage, un lot de cercles, un lot de rais nouveaux, un lot de roues, couvertures de voitures, un lot de flanelles et portières, etc., etc., d'après un inventaire enregistré à mon bureau, tel dans l'affaire mentionnée et numérotée ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
23 janv—23 30 -fév 7.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Troisième District.

Third District Building Association vs William C. Stricker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 15,964 — Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
24 janv—24 28—fév 2

Succession d'Henri de Brueys.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 37,278—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Gabrielle Gutierrez veuve en communauté et exécutrice testamentaire de la succession d'Henri de Brueys, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
24 janv—24 28—fév 2

Succession de Mlle Ann Donnelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,426—Division E—Attendu que le Rév. Joseph A. Fitz a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feu Mlle Ann Donnelly, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
20 jan—20 24 28

Succession de Joseph M. Lombard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,414—Division D. Attendu que Marie Amélie Lombard, épouse de Laurent Fagot a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Joseph Lombard décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
20 jan—20 24 28

Succession de Mme Mary A. Clark née Duffy.

Attendu que J. E. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary A. Clark, née Duffy, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas R. Hogan, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
19 janv—19 23 28

Succession de Clément Pierson et Lucy Johnson, en femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 41,251—Division D. Attendu que Frederick Johnson a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Clément Pierson et Lucy Johnson, en femme, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
18 janv—18 21 27

Succession H. B. Neutz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,386—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Nettie E Neutz, veuve de H. B. Neutz, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
17 jan—17 21 26

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Sherif.

Tout le contenu, étagères, installations etc., d'un bar-room de première classe,

Consistant en

Un magnifique comptoir avec les étagères à l'arrière, magnifique bibliothèque en vitrine de vestibule d'avant en d'arrière, comptoir et vitrine pour cigares, glacière pour bière, etc., tables, chaises, comptoirs pour lunch, parapluies, tables de poker, gravures, tapis, toiles cirées, nuart verrerie et faïences, objets en argent et en plaqué, ustensiles de cuisine, etc., au registre du monnaie. Aussi un grand assortiment de whisky fins, vins, liqueurs, champagnes, brandy, bière, etc, au de Mmnison, etc, etc.

Aussi

Cigares assortis, tabac à fumer et à chiquer, etc, etc.

Autres articles et propriété d'après inventaire, aussi bail de valeur et droit d'occupation, etc.

Vatter et Grenoig vs James McGowan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41,310—En vertu d'un ordre de vente, daté le 19 janvier 1894, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je procédérai à la vente à l'enchère publique, au Bureau de Vente, le LUNDI, 5 février 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un local No 45 rue Carondelet—

1° Tout le contenu et installions d'une bavette que contient le dit local.

2° Tous les droits, titres et intérêts du défendeur d'un bail non expiré sur le dit local No 45 rue Carondelet, conformément au bail du 1er octobre 1893 pour le terme de cinq ans (commençant le 1er octobre 1893) et finissant le 1er octobre 1898 pour le terme de cinq ans (commençant le 1er octobre 1893) et finissant le 1er octobre 1898 pour le terme de 5 ans à partir de la date de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité dans les actes de vente.

Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1893, en sus du prix d'adjudication, et feront un dépôt entre les mains du greffier de 10 0/0 lors de l'achère pour assurer la vente.

Les actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.
24jan—24 28 au 31jan

114 D'ILET

De Terre dans le Troisième District avec Bâtisse et disposé pour une VACHERIE.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 31 janvier, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles—

11 lots de terre (étant un quart de l'Ilet) avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les No 1 à 4 inclusivement et numérotés de 12 à 18 inclusivement, dans la Troisième District, bornés par l'Avenue de Louisiana, rues Ferrer, Hervaux et Tricoche, mesurant 120 pieds de façade sur la rue Ferrer, 120 pieds de face et profondeur sur l'Avenue de Louisiana et 120 pieds de face à la rue Tricoche.

Le lot 1 formant l'encoignure de l'avenue de Londres et de la rue Ferrer; le lot 12 formant l'encoignure des rues Hervaux et Ferrer.

Les améliorations comprennent une grande bâtisse avec cinq chambres, aussi ayant environ 25 étables, un grand hangar ouvert, une autre bâtisse avec 4 étables, un poulailler, étable à cochon, puits, citernes, lieux d'aisance, etc., le tout disposé pour une vacherie.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans pour billets portant hypothèque spéciale avec intérêt de 8 0/0 par an, garantis par hypothèque et lien du vendeur, ainsi que privilèges et toutes les clauses de sécurité usuelles. Les acquéreurs feront un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Wm Morgan Gurley, notaire, aux frais des acquéreurs.
3 jan—3 10 17 24 31

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Excellente Maison d'Habitation ou Propre à Donner un Revenu Sûr.

Résidence de Choix,
No 160 RUE JULIE,
Entre Camp et St-Charles.

F. R. Matthews & Co. contre leurs créanciers.

No 39,541 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—Bureau No 145 rue Gravier. MERCREDI, 31 janvier 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District, Div. H, No. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, vendu dans l'affaire susdite, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une résidence en briques située dans un quartier central, très agréable et solidement construite à trois étages avec mansarde, No 160 rue Julie dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Julie, St-Joseph, Camp et Carondelet, contenant vestibules, 20 chambres, 2 salons, 2 grands chambres, cour, cuisine, etc.

Le terrain est ainsi décrit :

1° **Un certain lot de terre** désigné par le No 8 et mesurant environ 26 pieds 11 pouces de face à la rue Julie sur environ 105 pieds de profondeur, y compris un lot de passage dans le fond, lequel ouvre sur les rues St-Charles et Camp, et commun au dit lot et à autres propriétés, ledit lot étant institué déposé aux archives officielles de William Christy, ancien notaire.

2° **Un autre certain lot de terre** situé dans le même district et lot que le lot ci-dessus décrit, désigné par le No 6, sur un plan de la même propriété, et ayant 26 pieds de façade sur la rue Julie, sur une profondeur de 105 pieds, lequel lot a été institué déposé aux archives officielles de William Christy, ancien notaire.

3° **Un certain lot de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, étant l'Ilet borné par la rue Camp, le Lee Circle, l'Avenue St-Charles, les rues Delord et Calliope, désigné comme lot "A" sur un plan de L. H. Pilié, assistant-voyer de ville, le 11 octobre 1881 et mesurant conformément 23 pieds 11 pouces de face à la rue Camp sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles et est composé d'une portion du lot original No 11.

Les améliorations sur ce dit lot de terre consistent en une résidence en briques à trois étages, portant le No 271 rue du Camp, ayant salon, salle à manger, cuisine, corridor au premier avec plusieurs chambres à coucher, etc.

4° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, étant l'Ilet borné par les rues Camp, Lee Circle, Delord et Calliope et l'avenue St-Charles, mesurant, conformément au dit plan par L. H. Pilié assistant voyer de ville, en date du 11 octobre 1881, 20 pieds 5 pouces de face au Lee Circle, commençant à une distance de 143 pieds 5 pouces 2 lignes de face à l'encoignure de la rue Delord et du Lee Circle, 187 pieds 8 pouces 5 lignes de profondeur, 20 pieds 5 pouces de large près de la rue Delord, puis 28 pieds 3 pouces 3 lignes sur une ligne s'étendant à angles droits du dite ligne jusqu'à une ligne parallèle avec la rue Camp, puis 20 pieds 4 pouces 5 lignes sur une ligne, perpendiculaire à la dite rue Camp, puis une ligne s'étendant à un angle droit à la dite ligne et où joignant à la dite rue Calliope, la dite ligne étant du côté supérieur du dit lot ou portion de terre, 295 pieds 11 pouces et 6 lignes, ou elle a commencé, qui est 78 pieds 4 pouces et 5 lignes de clôture de la section du Lee Circle et l'Avenue St-Charles.

5° **Deux certains terrains** ou portions de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'Ilet borné par Magazine, Camp, Calliope et Poeyfarré, désignés par les Nos 25 et 26 sur un plan de L. H. Pilié, sous-voyer en date du 11 octobre 1881, et mesurant d'après ce plan comme suit : Le terrain No 25 mesurant 27 pieds de façade rue Magazine, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent de grands hangars et écuries de un et deux étages, en bois, convenables comme entrepôts ou comme fabriques.

Conditions de la vente.

Comptant ou un tiers comptant, le reste à un et deux ans au taux de 8 0/0 l'an, payé comptant par an, garantis par hypothèque et lien du vendeur, ainsi que privilèges et toutes les clauses de sécurité usuelles. Les acquéreurs feront un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Wm Morgan Gurley, notaire, aux frais des acquéreurs.
3 jan—3 10 17 24 31

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un splendide Ilet de Terre,

EN FACE DU
People's Slaughter-House & Refrigerating Company.

Un grand terrain sur la rue Hancock.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Commune.—MERCREDI, 31 janvier 1894, à midi, il sera vendu, à la Bourse St-Charles, rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles—

Un certain morceau ou certaine portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, les voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Friant, Johnson, Perdido et Gravier, mesurant environ 40 pieds 4 pouces de face à la dite rue Hancock sur environ cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

La dite portion de terre étant composée de tout ils No 3 et 4 et cinq pieds trois pouces du lot adjacent numéro 25, le tout d'après une ordonnance annexée pour qu'on s'y réfère à un acte passé pardevant M. J. Cahill, en novembre 1884 et de la ville, à juin 1867, et les lots décrits ci-dessus Nos 24 et 25 sont désignés comme tels sur un plan dressé par Jas. A. Bringier, général, daté le 20 mai 1839 et déposé au bureau de D. L. McCoy, alors notaire en cette ville.

Acquis par le défendeur par achat de Daniel Jones, d'après un acte passé pardevant Andrew Hero, jr., notaire, le 31 janvier 1889. (Titre enregistré au Bureau des Hypothèques, dans le Livre 1151, folio 347).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
4 janv—4 11 18 25—fév 1 7

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,470—Division C—Thomas Anderson vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Les actes et biens du pétitionnaire Thomas Anderson sont acceptés par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, qu'une inventaire et un état de son actif et voyoué et tenue pardevant Jeff. C. Wenck, Esq., notaire public, en son bureau, No 159 rue Common, en cette ville, MERCREDI, le 31 janvier le 26me jour de février 1894, à 10 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du pétitionnaire qui se trouvent en cet état et sur autres affaires qui pourraient être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 2 janvier 1894.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
ONOFRE TRIAY, Député-Greffier
3 janv—1m 1f par sem

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 41,453—Division—F. Mark & Son, etc., vs. leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens des pétitionnaires, Isaac N. Marks et Frank S. M. Marks, composant l'ancienne raison sociale I. N. Marks & Son, comme membres de la dite raison sociale et individuellement, soit et est par le présent accepté pour le Cour au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convo de l'acte et tenue pardevant H. L. Lonzo, Jr., Esq., notaire public, en son bureau, No 49 rue Camp, en cette ville, commençant le VENDREDI, 26me jour de février 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre le personnes et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues; et que J. G. Hawkes, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1894.
Signé THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
21jan—3fan 23fév

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JE certifie par les présentes que, le 10me jour de janvier 1894, jugement a été rendu en cette Cour, dans l'affaire ci-après, dans les termes et chiffres suivants, savoir :

Louise Hebel, femme de Jacob Ittman vs son mari—No 41,304—Division C.

Cette affaire soumise ce jour, sur les témoignages enregistrés et la loi et les témoignages consignés et étant en faveur de la plaignante, il est ordonné, que la plaignante, Louise Hebel, femme de Jacob Ittman, ait jugement en sa faveur et contre son dit mari, dissolvant la communauté d'acquêts et gains entre eux, et décrétant une séparation de biens en sa faveur, et elle est dès maintenant autorisée à conduire des affaires en son nom comme un marchand public. Les frais devant être payés par le défendant.

Jugement rendu le 10 janvier 1894.
Jugement signé le 16 janvier 1894.
Signé : GEO. H. THEARD, Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 17me jour de janvier, en l'année de Notre Seigneur, mil-huit cent quatre-vingt-quatorze.

JAS. RANKIN, Député-Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PRESQUE NEUF.

Maison à deux corps de logis.

Au coin des rues St-Philippe et Rochebleve.

Résidence, Ecuries, etc., rue Rochebleve, entre les rues St-Philippe et Claiborne.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur.—Bureau No 155 rue Commune—MERCREDI, 31 janvier 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles—

1° **Un terrain** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le second district de cette ville, borné par les rues St-Philippe, Rochebleve, Ursulines et Dorgenois, mesurant 96 pieds 3 pouces 7 lignes de façade rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur et de façade rue Rochebleve, formant le coin des rues Rochebleve et St-Philippe.

Les améliorations consistent en une propriété presque neuve, à deux corps de logis, ayant six chambres, salons, etc., citerne, lieux d'aisance, grand hangar sur l'arrière du terrain, puits artésien, etc.

2° **Une toute portion de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans les mêmes districts et carrés d'Ilet, contiguë à la propriété ci-dessus décrite, à l'encoignure mesurant 120 pieds 3 pouces 1 ligne de façade rue Rochebleve, sur environ 37 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en une bâtisse couverte en ardoises, ayant 4 chambres, une écurie contigue ayant 14 stalles; une autre écurie ayant 6 stalles, le tout couvert en ardoises, grand hangar, 2 citernes, lieux d'aisance, puits artésien, etc.

Conditions des ventes—La moitié ou plus comptant; le reste à 1 et 2 ans, payable en billets garantis par hypothèque spéciale, portant intérêt de 8 0/0 par an à partir de la date de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité dans les actes de vente.

Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1893, en sus du prix d'adjudication, et feront un dépôt entre les mains du greffier de 10 0/0 lors de l'achère pour assurer la vente.

Les actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.
24jan—24 28 au 31jan

114 D'ILET

De Terre dans le Troisième District avec Bâtisse et disposé pour une VACHERIE.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 31 janvier, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles—

11 lots de terre (étant un quart de l'Ilet) avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 1 à 4 inclusivement et numérotés de 12 à 18 inclusivement, dans la Troisième District, bornés par l'Avenue de Louisiana, rues Ferrer, Hervaux et Tricoche, mesurant 120 pieds de façade sur la rue Ferrer, 120 pieds de face et profondeur sur l'Avenue de Louisiana et 120 pieds de face à la rue Tricoche.

Le lot 1 formant l'encoignure de l'avenue de Londres et de la rue Ferrer; le lot 12 formant l'encoignure des rues Hervaux et Ferrer.

Les améliorations comprennent une grande bâtisse avec cinq chambres, aussi ayant environ 25 étables, un grand hangar ouvert, une autre bâtisse avec 4 étables, un poulailler, étable à cochon, puits, citernes, lieux d'aisance, etc., le tout disposé pour une vacherie.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans pour billets portant hypothèque spéciale avec intérêt de 8 pour cent par an à partir de la vente et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, les acquéreur assumeront le paiement des taxes de 1894 en sus du prix de son adjudication et un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant M. T. Duoros, notaire, aux frais des acquéreurs.
24 janv—24 28 à date

UN ANCIEN
Emplacement d'une Boulangerie Etablie,

No 37 Promenade Carondelet, entre les rues Trémé et Marais, et s'étendant à la rue St-Pierre,

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue Commune.—MERCREDI, 31 janvier 1894, à midi, il sera vendu, à la **Bourse d'Encan St-Charles**—

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District, étant le No 37 dans l'Ilet borné par la Promenade Carondelet, les rues St-Pierre, Trémé et Marais, mesurant 32 pieds de face à la rue Promenade Carondelet, 32 pieds de face à la rue St-Pierre, sur des profondeurs variant de 76 à 82 pieds d'une rue à l'autre.

Les améliorations comprennent une bâtisse avec façade en briques, toit en ardoises, faisant 4 étables, 4 stalles, 2 chambres à coucher, 2 chambres sur la cour et une chambre et un grand four en briques de l'autre côté, hangar, water closet, 2 citernes, puits artésien, 2 chambres sur la rue St-Pierre, connu par le No municipal 37 Promenade Carondelet.

Le terrain sera vendu par moitié ou plus comptant, la balance à 1 ou 1 et 2 ans de crédit pour billets portant hypothèque spéciale avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente et toutes les autres clauses de garantie usuelles dans les actes de vente. L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour l'année 1894 en sus du prix d'adjudication et déposera 100/0 de son enchère avec l'encanteur pour lier la vente. Actes de vente pardevant J. F. Meunier, N. P., aux frais de l'acquéreur.

P. S.—Le vendeur vendra le bon vouloir de la **Boulangerie** à une vente privée à l'acquéreur de la propriété.
24 janv—24 28 à date

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur
—DANS LE—
PREMIER DISTRICT.

La résidence simple à deux étages, No 421 rue Terpsichore, entre Liberty et Howard.

Le cottage double de choix, No 411, 411 1/2 rue Liberty.

Joli cottage simple, avec un bâtiment à deux étages dans le fond, No 413 rue Liberby, entre Enterpe et Terpsichore.

Occupé depuis vingt ans comme boulangerie, une des meilleures positions de la ville pour ce genre d'industrie, et ayant un des plus beaux fours qui se trouvent ici. Ces propriétés sont situées à quelques tiets des marchés, des églises, des écoles et de plusieurs lignes de chemin de fer.

facilies.

Succession de Mme Mary Dudenheffer, Veuve de Martin Werling.

No 40,131—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau No 145 rue Gravier. MERCREDI, 21 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, étant l'Ilet borné par les rues Julie, St-Joseph, Camp et Carondelet, contenant vestibules, 20 chambres, 2 salons, 2 grands chambres, cour, cuisine, etc.

Le terrain est ainsi décrit :

1° **Un certain lot de portion de terre** désigné par le No 8 et mesurant environ 26 pieds 11 pouces de face à la rue Julie sur environ 105 pieds de profondeur, y compris un lot de passage dans le fond, lequel ouvre sur les rues St-Charles et Camp, et commun au dit lot et à autres propriétés, ledit lot étant institué déposé aux archives officielles de William Christy, ancien notaire.

2° **Un autre certain lot de terre** situé dans le même district et lot que le lot ci-dessus décrit, désigné par le No 6, sur un plan de la même propriété, et ayant 26 pieds de façade sur la rue Julie, sur une profondeur de 105 pieds, lequel lot a été institué déposé aux archives officielles de William Christy, ancien notaire.

2° **Un certain lot de terre** situé dans le même district et lot que le lot ci-dessus décrit, désigné par le No 6, sur un plan de la même propriété, et ayant 26 pieds de façade sur la rue Julie, sur une profondeur de 105 pieds, lequel lot a été institué déposé aux archives officielles de William Christy, ancien notaire.

3° **Un certain lot de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, étant l'Ilet borné par la rue Camp, le Lee Circle, l'Avenue St-Charles, les rues Delord et Calliope, désigné comme lot "A" sur un plan de L. H. Pilié, assistant-voyer de ville, le 11 octobre 1881 et mesurant conformément 23 pieds 11 pouces de face à la rue Camp sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles et est composé d'une portion du lot original No 11.

Les améliorations sur ce dit lot de terre consistent en une résidence en briques à trois étages, portant le No 271 rue du Camp, ayant salon, salle à manger, cuisine, corridor au premier avec plusieurs chambres à coucher, etc.

4° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, étant l'Ilet borné par les rues Camp, Lee Circle, Delord et Calliope et l'avenue St-Charles, mesurant, conformément au dit plan par L. H. Pilié assistant voyer de ville, en date du 11 octobre 1881, 20 pieds 5 pouces de face au Lee Circle, commençant à une distance de 143 pieds 5 pouces 2 lignes de face à l'encoignure de la r